

nicipalités organisées impriment à la vie sociale sa féconde activité.

Cette réaction agita une grande partie de l'Europe; mais, en ce qui concerne notre province, si l'on recherche les causes de cette importante révolution, on les trouve dans l'appréciation des faits précédents.

Le despotisme féodal et ses excès étaient à leur terme. Les seigneurs, qui régnaient sur des vassaux réduits à la misère, exténués sous un régime violent, comprirent enfin que l'excès de cette oppression avait tari les sources de leur propre opulence et qu'ils étaient pauvres de la pauvreté de leurs sujets. Ils avaient intérêt à relâcher les liens qui garrotaient de misérables vassaux, pour leur rendre la vie et le mouvement. Ils suivirent donc les conseils de leur utilité : *considerata utilitate nostra* (1), comme l'énoncent quelques préambules de leurs chartes.

Ils obéirent aussi aux exigences de leur siècle. Ce qu'ils eurent le bon esprit de concéder volontairement, leurs vassaux, un peu plus tard, l'eussent exigé par la force, car la marche de la civilisation, dont les premières lueurs nous sont apparues au XI^e siècle, rendait la réforme indispensable.

Les Croisades ont certainement hâté l'heure de l'affranchissement. Les dépenses de ces expéditions lointaines jetèrent les seigneurs dans une grande pénurie. Ils ne songèrent pas assurément à se créer des ressources en concédant des franchises à prix d'argent; car leur prix minime ne fut offert et accepté que pour cimenter le contrat. Les vassaux, habitués à n'obtenir de leurs seigneurs des grâces et des im-

(1) *Franchises de Baugé*. Guichenon, *Preuves de l'hist. de la Bresse*, page 63.

Et *considerata evidenti utilitate nostra presenti et futura*. *Franchises de Jasseron*, *Preuves de l'hist. de Bresse*, page 105.